

... DES ENSEIGNANTS EUROPÉENS

LA DIMENSION EUROPÉENNE DANS L'ÉDUCATION- POLITIQUE ET SOCIALE⁽¹⁾

Introduction

Dans le rapport établi en vue du congrès national du 8 mai 1973 sous le titre *La formation sociale dans les classes terminales de l'enseignement secondaire*, nous avons défini quelques orientations majeures. Nous avons essayé de préciser ce que devrait être, — et ne devrait pas être, — une formation sociale de caractère européen. Nous avons aussi proposés divers moyens d'y parvenir.

Trois ans se sont écoulés. Nous estimons que ce rapport reste largement d'actualité. Ni les expériences, — trop limitées hélas !, — tentées par certains d'entre nous, ni l'évolution de la situation ne nous incitent à le modifier sérieusement, sauf sur un point toutefois.

Nous étions, en effet, partis d'un postulat à la question « Pour quelle société voulons-nous former nos élèves ? ». Nous répondions sans hésitation « Pour une société » de dimension européenne, et nous ajoutions : « L'Europe est [...] devenue le cadre de vie de nos élèves ». L'Europe dont nous parlions était celle de « tous les pays qui s'engagent ou s'engageraient à respecter le Traité de Rome ».

Nous ne renions pas cette affirmation lapidaire, engendrée, peut-être, par un excès d'enthousiasme. Cependant, elle doit être nuancée afin d'éviter des confusions génératrices de déceptions.

Ambiguïté du terme « Europe »

Jusque vers 1950, les choses paraissent assez simples. L'Europe est un continent, une des cinq parties du monde ; « la plus petite, mais la plus civilisée » comme l'écrit un dictionnaire de grande diffusion édité en 1951.

Le professeur de géographie délimite l'Europe en l'opposant à l'Afrique et à l'Asie. Providentielle Méditerranée qui est une « limite » bien commode à condition de glisser subtilement sur l'appartenance continentale des îles ; bienheureux

(1) Rapport établi par un groupe de travail à l'occasion du congrès de l'*Association européenne des enseignants* du 27 mars 1976.

Nos vifs remerciements à tous ceux qui, soucieux de l'information des professeurs du secondaire, nous ont permis de reproduire ce texte.

Monts-Oural qui, interrompant la monotonie de l'immense plaine russo-sibérienne, permettent de tracer une rectiligne frontière orientale. Dommage qu'ils ne s'étendent pas jusqu'à la Caspienne et qu'ils soient incapable d'arrêter les vents issus de l'anticyclone qui nous font grelotter en hiver !

Ayant, — non sans mal, — défini un cadre européen, le professeur devra rapidement faire remarquer qu'il ne coïncide pas avec des entités politiques : La Turquie est à cheval sur le Bosphore et la République Fédérative de Russie s'étend, à travers l'U.R.S.S., de la Baltique à l'Océan Pacifique.

Combient d'habitants dans cette Europe « géographique » ? C'est très difficile à dire car, — mises à part les divergences de comptage statistique d'un pays à l'autre, — les données disponibles pour la Russie ne peuvent être ventilées par continent.

Si la géographie ne peut donc donner une définition irréprochable de l'entité « Europe », il en va de même de l'histoire. Chacun sait que l'Europe n'a jamais été politiquement unifiée. Elle n'a jamais été un « Empire » ; elle n'a jamais été dirigée à partir d'un seul centre. Si elle présente une réelle unité « racique », elle est religieusement, linguistiquement et ethniquement divisée. Et ces divisions sont le résultat d'une histoire perpétuellement agitée, de conflits répétés entre ses habitants.

Cette impossibilité d'identifier l'Europe à un espace est une difficulté réelle dont il ne faut pas minimiser l'importance psychologique auprès d'élèves habitués à des références nationales concrètes et, pour eux, pratiquement intangibles.

Une Europe ou des « Européennes » ?

Mais, objectera-t-on, maintenant quand on parle de l'Europe c'est rarement de l'Europe-continent qu'il s'agit. On se réfère à quelque chose de moins ambitieux, de mieux structuré à ce que d'aucuns qualifient de « Petite Europe ».

Effectivement depuis un quart de siècle, on assiste à une floraison d'organisations, de groupements, d'associations « européennes ».

Chaque fois, les critères sont différents. Chaque organisme construit « son » Europe suivant ses critères, sa propre finalité. Certains pays sont dans l'une et pas dans l'autre. La Communauté Economique Européenne se distingue et s'est opposée à l'Association Européenne de Libre-échange. Et la plupart des pays constituant l'une et l'autre se retrouvaient au sein du Conseil de l'Europe !

Il ne faut pas se le dissimuler. Il n'est pas toujours facile d'y voir clair même quand il s'agit d'adultes « européennement » motivés. Que dire quand le discours pédagogique s'adresse à des enfants ou des adolescents ? sinon qu'il faut toujours bien préciser à quelle entité on se réfère et rappeler les critères sur lesquels le groupement est basé.

L'Europe de la C.E.E., cadre privilégiée de la formation politique et sociale européenne

On peut adresser à l'Europe de la C.E.E. de nombreux reproches. Dans le cadre de ce rapport nous n'en retiendrons que trois.

Tout d'abord celui d'être trop réduite et de se limiter à un petit nombre de pays réunis plus ou moins arbitrairement. Les « maximalistes » voudraient plus et on ne peut que leur répondre que la C.E.E. est un stade, une étape, une Europe du possible et que, seul son succès pourra inciter d'autres Etats à la rejoindre.

Ensuite, d'être trop axée sur les questions économiques, de faire la part trop belle à une certaine conception de l'économie libérale et à son expression la plus frappante, les multinationales.

On ne peut nier que la C.E.E. a été voulue d'abord pour résoudre des problèmes d'insertion dans un contexte économique. Issu de la deuxième guerre mondiale, abstenons-nous d'employer l'expression de « Marché Commun » en lieu et place de « Communauté économique ». La Communauté Economique Européenne est la fille de la C.E.C.A., elle-même extrapolation du Pool franco-allemand du Charbon et de l'Acier. Reconnaître objectivement le fait n'est pas synonyme de l'admettre.

L'œuvre d'éducation sociale européenne devrait mieux informer des nombreuses dispositions sociales du Traité de Rome de manière à provoquer le développement de courants d'opinion en faveur d'une Communauté plus humaine, moins affairiste. Il semble que des initiatives récentes de la C.E.E. en faveur de l'éducation soient un signe encourageant. L'A.E.D.E.⁽²⁾ doit être particulièrement vigilante en ce domaine.

La mission du corps enseignant paraît essentielle. Il faut arriver à des résultats comparables à ceux qui ont été obtenus dans le domaine de l'environnement. La protection de celui-ci n'est pas venue du haut mais s'est imposée progressivement à nos dirigeants par de puissants mouvements venant de la base.

Enfin cette Europe est trop peu démocratique. Ce point ne semble contesté par personne. Un progrès réel mais non définitif sera accompli quand — mais quand ? — le *Parlement européen sera élu au suffrage universel*. Quel sera le mode de scrutin, les attributions, le rôle de ce Parlement ? Comment répercutera-t-il les aspirations de ceux qui l'ont élu ? Il y aura ici matière à de formidables développements.

L'école qui forme aujourd'hui les électeurs européens de demain a une mission majeure à accomplir. Elle doit s'y préparer. Mais quels que soient le nombre, l'ampleur, la gravité des reproches que l'on peut et même que l'on doit adresser à la C.E.E. on doit lui reconnaître un mérite : celui d'exister, de fonctionner, d'être le premier essai d'unification — partielle certes mais effective de l'Europe — qui dure et qui semble bien avoir créé une situation irréversible.

Que l'Europe de la C.E.E. soit l'idéal à plus ou moins longue échéance de certains ou simplement l'Europe du moindre mal pour d'autres, elle est là. Elle se met progressivement en place et nous y sommes. Qui d'ailleurs envisage encore d'en sortir ? Même pour ceux qui ne l'ont pas voulu au départ, le cadre existe. Nous sommes impliqués ; des moyens nous sont donnés. C'est à nous d'en faire le meilleur usage.

(2) Association européenne des enseignants.

De quelques difficultés particulières de la formation sociale européenne

L'Europe de la C.E.E. est une construction intellectuelle. Elle a été portée sur les fonts baptismaux par des hommes politiques raisonnables, effrayés des ravages provoqués par les conflits et conscients des périls qui, sur divers plans, menaçaient l'ouest européen.

La construction européenne ne peut faire référence à un passé commun. Elle ne peut tendre à la reconstitution d'une quelconque « partie perdue ». La formation du sens civique européen doit se réaliser en l'absence d'un support sentimental qui — si contestable soit-il — a servi de ferment national et a puissamment contribué au cours des XIX^e et XX^e siècles à la constitution ou à la reconstitution d'Etats.

L'Europe de la C.E.E. est en mouvement

Le nombre d'adhérents au Traité de Rome n'est ni fixé, ni limité. L'admission de nouveaux Etats changeant le cadre initial constitue un facteur de désorientation qui affecte la jeunesse plus qu'on ne le croit.

Il convient de bien insister sur le fait que l'entrée dans la C.E.E. est un acte volontaire et réfléchi incluant l'engagement de respecter certains principes et dont la finalité est d'assurer la prospérité matérielle et morale des habitants.

Il semble bien qu'elle n'ait pas de précédent historique. Il faut y revenir souvent et montrer que l'augmentation du nombre de partenaires est un signe de force et de prospérité.

L'Europe est une mosaïque de sociétés

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le tréfonds de la civilisation européenne est rural. Certes les villes sont nombreuses, prospères. Elles ont même des périodes brillantes au cours desquelles elles nouent et développent des liens puissants (dont les plus célèbres sont ceux de la Hanse). Mais elles restent en étroit contact avec le « plat » pays au milieu duquel elles se dressent. Elles en dépendent pour leur approvisionnement en nourriture, en matières premières et pour le régulier renouvellement de leur capital humain.

Dans les campagnes, les Européens ont poussé à un rare degré de perfection l'économie de subsistance. Il n'est pas une ressource, une possibilité du milieu local qui ne soit exploitée. Or de la Silice aux confins de la Baltique, des plaines d'Irlande aux montagnes des Alpes et de la Forêt-Noire, il n'y a aucune unité de milieu. Chaque vallée, chaque plateau, chaque versant s'arrange pour tirer le meilleur parti de son sol, de son climat, de ses bois, de ses eaux.

Si jusqu'à la Réforme ils se retrouvent dans les grands élans de foi catholique, ces Européens ne se connaissent pas. Ils ne parlent pas la même langue, ils ne rendent pas devoir d'allégeance au même prince et quand ils sont en face l'un de l'autre c'est presque toujours sur les champs de bataille !

L'amélioration des communications depuis un siècle, le développement de l'industrie attirant les ruraux sans distinction d'origine et aussi les brassages dus aux deux guerres mondiales ont évidemment atténué mais non éliminé le cloisonnement sociologique de l'Europe. Au contraire et presque paradoxalement on assiste à un renforcement des tendances régionalistes.

Unification politique et recrudescence régionaliste

A l'intérieur de leurs frontières, les Etats de l'Ouest européen rassemblent à des degrés divers des groupes ethniques différents dans une mesure plus ou moins large, ce sont des Etats multinationaux.

Aussi longtemps que chacun de ces Etats menait une existence autonome, des contraintes essentiellement d'ordre économique et militaire ont pu imposer une sourdine aux expressions du régionalisme. L'armée veillant aux frontières, les usines protégées par les barrières douanières, l'ignorance du voisin subtilement entretenue favorisaient la naissance d'une certaine solidarité nationale.

La complémentarité de régions souvent artificiellement réunies dans un Etat était exaltée et les autonomistes étaient considérés comme des traîtres menaçant la sécurité et la prospérité.

La mise en place de la C.E.E. n'a pas encore aboli tous les antagonismes, supprimé tous les chauvinismes, ni effacé réellement les frontières mais elle contribue à les amoindrir. Et dès lors comment empêcher les Bretons de penser qu'ils ne sont plus seulement à l'ouest de la France mais entre la France et la Grande-Bretagne, deux parties de cette Europe qui se fait ? Comment refuser aux Alsaciens le droit de renouer avec leurs frères du Pays de Bade des liens ancestraux ? Comment s'étonner que les Wallons, que les Basques, que les Frisons, que les Irlandais, que les Ecossais, que les Gallois, que les Bavares, assurés de trouver désormais dans la C.E.E. la protection qu'ils avaient auparavant dans le cadre des frontières « nationales », s'efforcent de se recréer une identité ?

L'Europe Unie évoluera plutôt vers le rassemblement de communautés que vers l'unification d'Etats. Et une telle évolution n'est pas faite pour simplifier la tâche de ceux qui ont la charge de la formation sociale.

Un civisme, pas un nouveau nationalisme

Nous l'avons dit plus haut, l'Europe de la C.E.E. est celle des Etats qui s'engagent à respecter un certain code. La connaissance du Traité de Rome et des mesures prises pour le faire entrer dans les faits doit être la base d'une formation politique européenne. Cette formation doit être objective. Elle ne doit pas dissimuler les faiblesses ni les imperfections. Elle doit aussi éviter de tomber dans un scepticisme stérilisant. Elle ne peut donc être dissociée de l'exercice du sens critique. Elle doit contribuer à faire naître un sentiment conscient et raisonné d'appartenance à une communauté libre et pacifique.

Une telle conception de civisme est évidemment à l'opposé de l'exaltation nationaliste, du culte de l'ancêtre commun, du mépris ou de l'agressivité vis-à-vis des autres, de l'étranger. La formation du sens civique européen doit faire appel à la raison et non à l'instinct clanique.

Quelques suggestions d'action immédiate

Nous sommes conscients d'avoir jusqu'à présent développé surtout des principes généraux. Certains estimeront que c'est insuffisant. Aussi avant de terminer qu'il nous soit permis de formuler des vœux et quelques indications pratiques.

Il conviendrait de faire mieux connaître les aspects sociaux et éducatifs du Traité de Rome.

Il serait souhaitable que l'Office d'Information des Communautés mette à la disposition des enseignants un matériel didactique adéquat.

La participation à la future élection du Parlement Européen au suffrage universel nécessite un intense travail d'information. Pour s'en persuader, il suffit de considérer combien est faible la connaissance, — dans le grand public et parmi nos élèves, — du fonctionnement de nos propres institutions.

Une action en vue d'obtenir la promulgation d'une « charte européenne de la qualité de la vie » devrait être envisagée. Elle ferait écho aux préoccupations écologiques qui sensibilisent la jeunesse. L'aboutissement d'une campagne d'opinion en sa faveur ferait prendre conscience aux Européens que tout ne se décide pas dans les salons du « Charlemagne » et qu'ils ont les moyens de faire entendre leur voix sur un sujet qui les concerne tous.

Il serait d'un grand intérêt que tous les jeunes Européens reçoivent un enseignement approfondi et objectif de l'histoire, de la géographie et des institutions européennes. La communauté devrait prendre l'initiative de faire rédiger par et pour les professeurs un ouvrage de référence où ces trois aspects seraient traités dans une optique réellement communautaire.

Les échanges scolaires devraient être multipliés et l'on pourrait aller jusqu'à imposer l'obligation d'un stage dans un pays de la Communauté autre que le pays d'origine préalablement à l'obtention de certains diplômes.

Un retentissement beaucoup plus grand, un éclat plus vif devraient être insufflé à la « Journée Européenne des Ecoles ». Elle devrait être réellement le jour où tous les jeunes Européens réfléchissent ensemble sur leur commune appartenance, sur les progrès réalisés, sur les objectifs à atteindre et les moyens d'y parvenir.

L. THIERNESSE,
Inspecteur de l'Enseignement Secondaire Supérieur et
Supérieur Non Universitaire